

Building Information Modelling (BIM) est en train de changer drastiquement l'industrie de la construction tant au niveau de ses méthodes, que de ses procédures et ce, pas uniquement en Belgique, mais bien en Europe et dans le monde entier. BIM n'est pas une nouvelle mode mais bien un changement de paradigme supporté par une nouvelle façon de penser et de faire. Plutôt que d'avoir chaque acteur du monde constructif isolé sur sa petite île d'information, BIM permet de faire le lien entre les différents intervenants et donc, permet de construire des bâtiments de meilleure qualité, en un temps plus réduit et en minimisant le coût des erreurs et tout cela, grâce à une collaboration efficace.

Utiliser un logiciel BIM durant la phase de conception a d'ores et déjà prouvé un retour sur investissement 20 fois plus important que le coût engendré par son utilisation durant la phase d'assemblage et même 60 fois plus important que le coût de l'élaboration du modèle durant la phase d'opération. Le potentiel est donc grand. De plus, ces bénéfices sont ressentis par tous les intervenants du processus constructif (au sens large : depuis la conception, jusqu'à la gestion du bâtiment mais aussi sa démolition ou sa rénovation) :

- L'architecte : réduction des erreurs de conception et donc coûts des erreurs réduits
- L'entrepreneur général et ses collaborateurs : un processus constructif plus efficace, réduction du coût des erreurs et réduction de la durée de construction
- Bureaux d'étude : meilleure intégration entre la conception technique et architecturale (moins d'erreurs) et un système de vérification mais aussi d'élaboration des détails plus aboutis.
- Bureaux de contrôle : meilleure compréhension du bâtiment et donc une vérification plus complète de la qualité de l'édifice.
- Gestionnaire du bâtiment : meilleure gestion du bâtiment facilitée par les informations disponibles dans le modèle (réduction des coûts), phase d'opération facilitée (réduction des coûts) et bâtiment mieux conçu (réduction du coût des erreurs).

La combinaison de ces bénéfices assure au maître d'ouvrage un meilleur bâtiment à prix réduit. Ces bénéfices ont été aujourd'hui reconnus dans de nombreux pays, pour preuve la quantité innombrable de protocoles BIM, normes BIM ou guides BIM. Ces documents présentent des règles de bonnes pratiques permettant aux acteurs du processus construction d'implémenter BIM dans un contexte défini et accepté au niveau national. Le présent guide BIM pour l'industrie belge de la construction a pour objectif de procéder de la même façon pour la Belgique. Il présente donc un panel de règles pratiques et de recommandations permettant à un « BIM process manager » d'élaborer son propre protocole BIM spécifique à son projet et ce, avec tous les autres intervenants impliqués. Suivre le protocole BIM présenté dans ce guide vous permettra à vous, en tant qu'acteur du processus construction, de changer votre façon de travailler et de booster votre business dans le domaine de l'architecture et de la construction